



POUR DES AESH DANS NOS CLASSES, TOUT DE SUITE !

POUR LE RESPECT DES NOTIFICATIONS MDPH !

POUR L'ANNULATION DES 3256 SUPPRESSIONS DE POSTES !

**Assemblée départementale intersyndicale 1^{er} degré
vendredi 13 février (9h-12h)
Maison des Syndicats à Créteil**

Jeudi 15 janvier, à l'appel de nos organisations syndicales, **plusieurs dizaines d'écoles étaient fermées et plusieurs milliers d'enseignant.es et AESH étaient en grève** pour dénoncer le manque de moyens pour les élèves en situation de handicap de notre département, « Pour des AESH dans nos classes, tout de suite ! Pour le respect des notifications MDPH ! ».

Entre 400 et 500 enseignant.es et AESH se sont rassemblé.es, jeudi 15 janvier, à proximité du ministère de l'Éducation nationale aux cris de « Maintenant, tout de suite 3000 AESH pour le Val-de-Marne ! » « Les milliards pour les AESH pas pour les porte-avions » ou encore « un vrai statut un vrai salaire ».

Tout en reconnaissant leur légitimité, **les représentants du ministre n'ont apporté aucune réponse à nos revendications, lors de l'audience accordée à nos organisations syndicales mercredi 14 janvier** ! Pire, concernant les AESH, la dotation nationale rendue publique par le Ministère (1700 AESH) ne permet même pas de répondre à la revendication de 3 000 postes pour le seul Val-de-Marne !

Lundi 26 janvier, le Ministère de l'Education nationale a annoncé 3256 suppressions de postes (1891 dans le 1^{er} degré dont 41 dans le Val-de-Marne) pour la rentrée prochaine (auxquels il faudrait ajouter **1000 postes pour mettre en place 1000 PAS supplémentaires** (Pôles d'Appui à la Scolarité dont nous demandons l'abandon car ne répondant pas aux besoins pérennes des élèves et des équipes, entre autres le respect des prérogatives de la MDPH et le droit des élèves en situation de handicap de bénéficier de conditions de scolarisation adaptées à leurs besoins)).

Cette nouvelle attaque contre l'École publique, découlant du budget Lecornu-Faure adopté par le 49-3, est la traduction concrète et brutale des 44 milliards de coupes budgétaires que le gouvernement tente d'opérer dans les services publics pour financer « l'effort de guerre » !

Dans une lettre commune adressée au Recteur, **les syndicats FSU, CGT Educ'action, FO et SUD Education de l'académie de Créteil dénoncent « une attaque sans précédent contre l'école publique »**. Concernant l'académie de Créteil, elles exigent « **l'annulation des suppressions prévues dans le 1^{er} degré et l'octroi d'une dotation dans le 1^{er} comme dans le second degré permettant de répondre aux revendications des écoles et établissements** ».

Pour nos organisations syndicales, le gouvernement ne nous laisse pas d'autre choix que de convoquer des assemblées dans toutes les écoles, collèges et lycées pour discuter ensemble enseignant.es, AESH, parents, de préparer, d'organiser dans l'unité avec nos organisations syndicales le blocage de nos écoles par la grève, pour l'annulation des suppression de postes, pour les 3000 AESH pour le Val-de-Marne, pour le statut de fonctionnaire pour les AESH...

Afin d'organiser la mobilisation pour gagner sur les revendications, le SNUDI-FO 94, le FSU-SNUipp 94, la CGT Educ'action 94 et Sud Education 94 invitent les enseignant.es et AESH du 1^{er} degré à participer **à une assemblée départementale intersyndicale le vendredi 13 février de 9h à 12h, à la Maison des syndicats de Créteil, sous forme de RIS** (les enseignant.es et AESH ayant déjà réalisé 9 heures de RIS peuvent recevoir une convocation pour absence de droit ; à cet effet, ils peuvent se rapprocher d'une organisation syndicale).

Dans chaque école, **mandatons des représentant.es** pour participer massivement à cette assemblée **pour rassembler les revendications, pour discuter et décider ensemble des moyens de les faire aboutir.**

Cette assemblée départementale a pour but également de préparer l'assemblée qui réunira les personnels du 1^{er} et 2nd degré, le mercredi 18 février à 14h, qui nous permettra de décider ensemble, enseignant.es et AESH des premier et second degré, des suites de la mobilisation.

Construisons la grève pour gagner sur nos revendications :

- **L'annulation des suppressions de postes et l'octroi d'une dotation dans le 1^{er} comme dans le second degré permettant de répondre aux revendications des écoles et établissements qui manquent de tout.**
- **Le recrutement d'AESH à hauteur des besoins pour que toutes les notifications d'accompagnement prononcées par la MDPH 94 soient respectées**
- **La création d'un statut de fonctionnaire d'Etat catégorie B pour ces personnels, avec un salaire à temps complet pour 24 heures d'accompagnement des élèves en situation de handicap**
- **La création massive de postes d'enseignant·e·s spécialisé·e·s à hauteur des besoins de psychologues scolaires, d'infirmier·e·s, de médecins, d'assistantes sociales**
- **Le respect des orientations dans les dispositifs ULIS (TSA, TFC, ...), UEEA, UEMA et l'augmentation du nombre de personnels titulaires à hauteur des besoins notifiés par la CDAPH**
- **L'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive, l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation ; l'abandon des PAS**

Pour participer à l'assemblée départementale intersyndicale du 13 février (9h-12h), deux possibilités :

- **Si vous n'avez pas épousé les 9 heures d'informations syndicales auxquelles vous avez droit** : il vous suffit de remplir une demande d'autorisation d'absence, en cochant « réunion d'information syndicale » (autorisation d'absence de droit), et de l'envoyer à l'IEN avant lundi 9 février 23h59.
- **Si vous avez épousé vos 9 heures d'informations syndicales** : vous devez remplir une demande d'autorisation d'absence, en cochant « autres autorisations d'absences à titre syndical (art.13-15 modifié par décret 2013-451 du 31/05/2013) » en joignant une convocation à demander auprès d'une de nos organisations syndicales. Les deux documents seront à envoyer à l'IEN avant lundi 9 février 23h59.

Créteil, le 3 février 2026